



**PREAVIS MUNICIPAL N° 1254/2018**

**concernant les crédits supplémentaires au budget 2018 de la Bourse communale et des Services industriels**

**Au Conseil communal de Lutry**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux articles 122 et 123 du Règlement du Conseil communal du 6 juin 2016, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes de crédits supplémentaires au budget 2018.

Aucun dépassement de crédit n'a été constaté concernant les investissements et les Services industriels.

Hormis les crédits complémentaires destinés aux subventions pour les structures d'accueil de jour des enfants, l'ensemble des demandes de crédits supplémentaires pour la Bourse communale entre dans le cadre des compétences de la Municipalité (jusqu'à Fr. 50'000.- par objet).

Ces demandes de crédits supplémentaires représentent un montant global de **Fr. 449'000.-** pour les dépenses de fonctionnement de la Bourse communale, soit 0.65 % des dépenses globales de fonctionnement budgétisées

La grande majorité des crédits supplémentaires résulte de travaux urgents et imprévisibles qui ont dû être entrepris pour assurer l'entretien indispensable du parc immobilier communal, la sécurisation d'ouvrages ou qui ont été effectués dans le cadre d'opportunité calendaire ainsi que des subventions communales plus élevées que prévu pour couvrir le déficit des structures d'accueil des enfants échappant en partie à la maîtrise de la Municipalité. De par leur spécificité, ces travaux n'ont pas pu être budgétisés.

Dans l'objectif permanent de maintenir au maximum les charges d'exploitation dans le cadre des crédits globaux accordés au budget 2018 par le Conseil communal, la Municipalité a réduit, reporté ou renoncé à certaines dépenses qu'elle ne jugeait pas indispensables. Par conséquent, l'ensemble de ces crédits supplémentaires sera compensé par des dépenses non réalisées ou moins élevées que prévu sur d'autres postes budgétaires.

Budget 2018	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<b>I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>449'000.00</b>
		<b><u>1. Administration générale</u></b>	<b>101'000.00</b>
10'000.00	B. 118.3141.09	<b>UAPE des Marionnettes - entretien courant</b>  Remplacement urgent de la chaudière datant de 1983 pour un montant de Fr 20'000.-. Compte tenu des coûts importants que sa réparation impliquait, son remplacement a été privilégié.	15'000.00
12'000.00	B. 154.3141.05	<b>Salle d'Escherins - Ancien choeur mixte</b>  En décembre 2017, le mur Sud de la salle d'Escherins a été complètement détruit par une déneigeuse lors d'un accident. Divers travaux de réfection et de réparation ont dû être entrepris pour un montant global de Fr. 92'870.-- . Ces travaux ont été intégralement remboursés par l'assurance et ne font par conséquent pas l'objet de cette demande de crédit. Toutefois, lors des fouilles relatives à ces travaux de réfection ainsi qu'à ceux relatifs à la transformation des WC publics, il a été constaté que les façades du bâtiment étaient dépourvues de drainages. L'occasion a été saisie de réaliser ces drainages pour un montant de Fr. 43'340.- non prévu au budget.	45'000.00
23'000.00	B. 171.3141.02	<b>Salle de gymnastique du Grand-Pont - entretien courant</b>  Remplacement indispensable de la machine à laver à capot dans la cuisine du Grand-Pont tombée en panne et irréparable.	6'000.00
10'000.00	B. 171.3141.05	<b>Bâtiments du port - entretien courant</b>  Remplacement du chauffe-eau suite à des fuites dues à la corrosion.	3'000.00
6'000.00	T. 171.3145.04	<b>Terrain de football de Chanoz-Brocard - entretien courant</b>  Suite à des soucis de drainage du terrain de foot, des travaux urgents d'assainissement ont été entrepris pour améliorer l'écoulement de l'eau.	3'000.00

Budget 2018	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
85'000.00	M. 180.3185	<p><b>Études et mandats liés à la mobilité</b></p> <p>Mandat d'étude stratégique relative à l'accessibilité multimodale du Nord de la commune à l'échéance de la requalification de la route de Lavaux pour un montant de Fr. 46'000.-. Une grande partie du financement de ce mandat a pu être couvert par le budget de fonctionnement</p>	18'000.00
	M. 181.3163.03	<p><b>Location véhicules Mobility</b></p> <p>Décision municipale d'installer un véhicule eMobility au parking de la Possession dans le cadre de la réfection complète du parking. Ce montant représente les coûts de location annuels facturés à la commune par Mobility pour la mise à disposition du véhicule. En contrepartie, la commune touche le 75% des revenus de location de ce véhicule. (cpté 181.4273.03)</p>	11'000.00

Budget 2018	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<b><u>3. Domaines et bâtiments</u></b>	<b>28'000.00</b>
3'000.00	T. 321.3141.02	<b>Entretien des dépôts forestiers</b> Installation d'une barrière de sécurité sur la marquise du dépôt de Chanoz, exigée par la SUVA suite à un contrôle .	6'000.00
82'000.00	B. 350.3141.021	<b>Bâtiment Hôtel-Restaurant le Rivage - entretien courant</b> Dépassement consécutif: - au remplacement de la moquette usée sur l'escalier d'entrée Fr. 5'970.- - au remplacement d'une braisière électrique dans la cuisine irréparable Fr. 9'700.- Une partie de ces coûts non prévus pourront être couverts par le budget de fonctionnement.	7'000.00
44'000.00	B. 350.3141.03	<b>Place des Halles 1-3 &amp; Grand-Rue 24-26 - entretien courant</b> Dépassement lié : - à une réfection complète des plafonds d'un logement suite aux contrôles Fr. 5'400.- effectués dans l'ensemble des appartements consécutifs aux incidents survenus en 2017 dus au décollement du plâtre des plafonds. - au remplacement de la ventilation en toiture et du tableau de commande Fr. 5'400.- électrique qui sont tombés en panne.	11'000.00
7'000.00	B. 350.3141.15	<b>Rte de Lavaux 62 - entretien courant</b> Dépassement consécutif aux travaux de réfection minimums indispensables à la relocation d'un appartement suite au départ des précédents locataires.	4'000.00

Budget 2018	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<b><u>4. Travaux</u></b>	<b>42'000.00</b>
21'000.00	T. 441.3141	<b>Entretien des édicules publics et fontaines couvertes</b> Suite à des problèmes récurrents sur les commandes manuelles des urinoirs des WC publics du Château, il a été décidé de les remplacer par des modèles automatiques et plus économiques en eau.	15'000.00
53'000.00	X. 463.3154	<b>STEP - Entretien des machines et du matériel</b> Dépassement consécutif à : - des coûts d'entretien de la centrifugeuse plus importants que prévu, suite au Fr. 14'082.- changement urgent des roulements - au remplacement des bandes de transport des boues qui étaient trouées Fr. 2'261.- - à la révision du compacteur à déchets tombé en panne Fr. 8'660.-	20'000.00
36'000.00	X. 462.3114	<b>STEP - Achat machines, matériel d'exploitation</b> Coût lié à l'automatisation de l'installation du traitement des charbons actifs pas prévu au budget	7'000.00

Budget 2018	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<b>5. Instruction publique</b>	<b>78'000.00</b>
45'000.00	B.502.3141.031	<b>Collège de Savuit - entretien courant</b> Dépassement consécutif à des problèmes d'humidité dans une classe située au rez-de-chaussée qui ont nécessité une intervention urgente. Des plaques ont été posées contre la facade pour une meilleure étanchéité.	25'000.00
0.00	B. 505.3150	<b>Cantines scolaires - entretien locaux et installation techniques</b> Suite aux besoins de l'UAPE du Bourg de récupérer ses locaux à midi à partir de la rentrée scolaire 2018, la Municipalité a dû chercher de nouveaux locaux pour accueillir à midi les élèves scolarisés au Grand-Pont. Une solution a finalement été trouvée au foyer de la MPJ. Pour cela divers travaux d'aménagement non prévus ont dû être entrepris à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- déplacement et installation d'un four combi steamer y.c travaux Fr. 6'400.-</li> <li>- achat d'un congélateur Fr. 1'100.-</li> <li>- pose d'armoires murales en inox à la cuisine Fr. 3'400.-</li> <li>- autres frais divers Fr. 1'000.-</li> </ul>	15'000.00
32'000.00	B. 508.3141.01	<b>Collège de la Croix - entretien courant</b> Installation du Wi-Fi dans l'ensemble des salles du collège de la Croix pour un montant de Fr. 15'000.- non prévu au budget, mais demandée expressément par la direction des écoles. Pour compenser en partie cette dépense non prévue, il a été renoncé à remplacer pour le moment le mobilier ancien dans une salle de classe du Grand-Pont.	8'000.00
870'000.00	E. 512.3188	<b>Transports des élèves primaires</b>	15'000.00
710'000.00	E. 521.3188	<b>Transports des élèves secondaires</b> Dépassement consécutif à l'adaptation à la hausse du tarif kilométrique par le prestataire, suite à la répercussion de l'augmentation de ses charges conformément à la convention qui lie la commune avec lui.	5'000.00
41'000.00	E. 570.3011	<b>Ecole à la montagne et camps de ski - Traitement des moniteurs, cuisiniers</b> Sous-estimation budgétaire des salaires des moniteurs des camps et du personnel d'accompagnement.	6'000.00
67'000.00	E. 570.3161	<b>Ecole à la montagne et camps de ski - Location du chalet</b> Sous-estimation budgétaire des charges de location.	4'000.00

Budget 2018	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<b><u>7. Affaires sociales</u></b>	
320'000.00	G.711.3655.01	Garderie-Nursery aux Moulins - subvention communale (coût non couvert)	200'000.00
250'000.00	G.711.3655.08	UAPE des Marionnettes - subvention communale (coût non couvert)	98'000.00
165'000.00	G.711.3655.09	UAPE du Bourg - subvention communale (coût non couvert)	-28'000.00
327'000.00	G.711.3655.10	Garderie/Nursery Toffeyre - subvention communale (coût non couvert)	25'000.00
256'000.00	G.711.3655.11	UAPE Toffeyre - subvention communale (coût non couvert)	59'000.00
<b>1'318'000.00</b>		<b>TOTAL subventions communales pour les structures d' accueil de jour des enfants</b>	<b>46'000.00</b>
		Dépassement global prévisible de Fr. 200'000.- relatif aux subventions communales prévues pour couvrir le déficit de l'ensemble des structures communales d'accueil de jour des enfants qui sont gérées par la Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse à Lutry (FSEJ). Hormis l'UAPE des Marionnettes, dont le coût net devrait être inférieur aux prévisions, ce dépassement constaté dans les autres structures est consécutif d'une part à l'engagement de personnel administratif et d'encadrement supplémentaire aux prévisions pour palier à une surcharge permanente de travail, et d'autre part à une diminution de la participation financière des parents laquelle est en fonction du revenu	<b>200'000.00</b>

## RECAPITULATION DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

### DEMANDES AU BUDGET 2018

**Crédits  
supplémentaires  
demandés**

#### BOURSE COMMUNALE

I. Comptes de fonctionnement budgétaires	<u>Fr. 449'000.--</u>
II. Comptes d'investissement du bilan	<u>Fr.            --</u>

#### SERVICES INDUSTRIELS

I. Comptes de fonctionnement budgétaires	<u>Fr.            --</u>
--	--------------------------

## CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Lutry

- Vu le préavis de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission des finances

### décide

d'accorder les crédits supplémentaires demandés au budget de l'année 2018 de la Bourse communale tels que présentés sur la récapitulation ci-contre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Approuvé en séance de Municipalité du 5 novembre 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J.-A. CONNE

D. GALLEY

Municipal délégué : M. J.-A. CONNE, Syndic